



SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 94 55 72 05 – 06 33 28 09 25

SERVICE POPULATION : 04 98 12 66 66

Portail famille : <https://portail-ramatuelle.ciril.net/guard/login>



LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES 2022 / 2023 SONT OUVERTES SUR LE PORTAIL FAMILLE

- Restauration scolaire
- Garderie périscolaire matin et soir
- Transport scolaire
- ALSH Mercredis
- ALSH Vacances scolaires

Etape ① : **j'inscris** mon enfant à l'activité dont j'ai besoin

Etape ② : **je réserve** les dates souhaitées dans son planning

⇒ **RESTAURATION SCOLAIRE :**

Réservation : elle est à effectuer 1 seule fois par an, avant le début de l'année scolaire. Le calendrier de réservation se coche automatiquement. La facturation se fait en fonction de la présence réelle de l'enfant.

⇒ **GARDERIE PERISCOLAIRE et TRANSPORT SCOLAIRE :**

- Réservation : au plus tard 8 jours (dimanche soir) avant le lundi de la semaine concernée.
- Annulation : au plus tard la veille de l'accueil.

⇒ **ALSH MERCREDIS :**

- Réservation : avant le 15 du mois pour le mois suivant.
- Annulation : au plus tard le jeudi précédent le mercredi concerné par l'annulation.

⇒ **ALSH VACANCES :**

- Réservation : avant les dates butoirs suivantes
- Annulation : au plus tard 17 jours avant le lundi de la semaine concernée.

Automne 2022 : jusqu'au 30 septembre 2022
Hiver 2023 : jusqu'au 20 janvier 2023
Printemps 2023 : jusqu'au 17 mars 2023
Été 2023 : jusqu'au 2 juin 2023

Quelques rappels concernant les modalités d'inscriptions aux différents services de la commune : *tous les échanges et les inscriptions se font uniquement via le portail famille.*

Une fois les délais d'inscriptions passés, vous n'aurez plus accès au planning de réservation du portail famille. Vous devrez vous rapprocher du service jeunesse et serez tributaires des places restantes. Pour les familles dont le dossier n'est pas complet, l'inscription à une activité sera refusée.

Concernant les vacances et les mercredis, via le portail famille, seules des « réservations » sont possibles. Vous recevrez, une fois la date butoir passée, un mail vous confirmant ou non l'inscription de votre enfant.